

Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

Paraissant le mercredi à Brazzaville

DESTINATION	ABONNEMENTS			NUMERO
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	
République du Congo	64 400 F CFA	32 500 F CFA	15 600 F CFA	1 500 F CFA

Autorité de régulation des marchés publics (ARMP)

Concurrence - Egalité - Transparence

Direction Générale : 25^{ème} étage de la Tour Nabemba Centre-Ville Brazzaville. Tel (242) 06 975 81 96

Règlement : Espèces, Chèque visé et payable à vue en République du Congo, libellé à l'ordre de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Sommaire

I-Avis généraux de passation de marchés

Ministère des hydrocarbures..... 2

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation..... 2

II-Avis d'appel d'offres

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation..... 2

Ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement, du pacte social et de l'économie informelle..... 16

I-AVIS GENERAUX DE PASSATION DE MARCHES

MINISTERE DES HYDROCARBURES

Avis général de passation des marchés N° 01/MHC/CGMP/-26

Le ministère des hydrocarbures a obtenu des fonds de l'État congolais dans le cadre du budget d'investissement, exercice 2023. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement au titre des marchés suivants :

MARCHES DE FOURNITURES :

1-Équipements pour la mise en place d'un système d'information pétrolière moderne (Acquisition du matériel du réseau informatique) ;

2-Equipements pour la mise en place d'un système d'information pétrolière moderne (Acquisition du matériel informatique, réseau, système, sécurité et de sauvegarde) ;

3-Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière (Acquisition du matériel de contrôle physique) ;

4-Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière (Acquisition du matériel de contrôle biologique)

5-Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière (Acquisition du matériel de contrôle chimique)

Fait à Brazzaville, le 28 avril 2026

Le ministre des hydrocarbures,

Bruno Jean Richard ITOUA.-
-----0-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
PRESCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE
L'ALPHABETISATION

Avis général additif de passation des marchés N°002/MEPPSA-CAB/SP-2026

Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu des fonds de l'Etat congolais dans le cadre du budget d'investissement et du fonctionnement exercice 2026. Il a l'intension d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché suivant :

MARCHE DES TRAVAUX :

1-Construction des logements administratifs de l'école primaire d'OBELE (OYO- District).

Les avis spécifiques d'appel d'offres relatifs audit marchés sera publié ultérieurement dans le journal officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux de la place.

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2026

La personne Responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

-----0-----

II-AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
PRESCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE
L'ALPHABETISATION

Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO) T N° 001/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026

« Construction de l'école primaire de BOSSEKA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Construction de l'école primaire de BOSSEKA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction de l'école primaire de BOSSEKA (EPENA)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'al-

phabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) Francs CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
T N°002/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Réhabilitation et construction de bâtiments
à l'école primaire 5 février 1979
(Brazzaville) »**

1-cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

**« Réhabilitation et construction de
bâtiments à l'école primaire 5 février 1979
(Brazzaville) »**

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Réhabilitation et construction de bâtiments à l'école primaire 5 février 1979**

(Brazzaville) » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de réhabilitation et construction de bâtiments à l'école primaire 5 février 1979 (Brazzaville) »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
TN°003/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« L'Achèvement des travaux de construction
de deux (2) bâtiments pour les écoles
ALLIENI et OLOLI (ITOUMBI) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer « **L'Achèvement des travaux de construction de deux (2) bâtiments pour les écoles ALLIENI et OLOLI (ITOUMBI)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser « **L'Achèvement des travaux de construction de deux (2) bâtiments pour les écoles ALLIENI et OLOLI (ITOUMBI)** »

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) Francs CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus

mentionnée le **06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
TN°004/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Construction du collège d'enseignement
général (CEG) d'IBENGA (ENYELLE) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Construction du collège d'enseignement général (CEG) d'IBENGA (ENYELLE)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction du collège d'enseignement général (CEG) d'IBENGA (ENYELLE)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en

espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert
N°T- AON-005/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Réhabilitation du bâtiment du collège
d'enseignement général (CEG) de NGABE »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Réhabilitation du bâtiment du collège d'enseignement général (CEG) de NGABE »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de réhabilitation du bâtiment du collège d'enseignement général (CEG) de NGABE »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
T N°006/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026
« Construction du CEG de YAMBA »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la

« **Construction du CEG de YAMBA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux de Construction du CEG de YAMBA**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) FRANCS CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO) T N°007/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026

« Construction du CEG d'EMBOLI (District d'OLLOMBO) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction du CEG d'EMBOLI (District d'OLLOMBO) »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de Construction du CEG d'EMBOLI (District d'OLLOMBO) »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) FRANCS CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) FRANCS CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) **jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
T N°008/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Construction d'un collège d'enseignement
général à MADINGO-KAYES »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction d'un collège d'enseignement général à MADINGO-KAYES »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de Construction d'un collège d'enseignement général à MADINGO-KAYES »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) FRANCS CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) FRANCS CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
T N° 009/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

« Construction du CEG MOE POATY »

1-cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction du CEG MOE POATY »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction du CEG MOE POATY »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
TN°010/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

« Construction du lycée de LIRANGA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin Officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction du lycée de LIRANGA »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction du lycée de LIRANGA »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (300.000) FRANCS CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
T N°011/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

« Construction d'un CEP à BOUNDJI (CUVETTE) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Construction d'un CEP à BOUNDJI (CUVETTE)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction d'un CEP à BOUNDJI (CUVETTE)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (200.000) FRANCS CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
T N°012/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

« Construction d'un CEP à SALDEMI (BRAZZAVILLE) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Construction d'un CEP à SALDEMI (BRAZZAVILLE)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux de construction d'un CEP à SALDEMI (BRAZZAVILLE)**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
TN° 013/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Construction du mur de clôture de l'école
primaire d'OLLOMBO »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction du mur de clôture de l'école primaire d'OLLOMBO »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction du mur de clôture de l'école primaire d'OLLOMBO »**

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des

marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) Francs CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert (AONO)
N° T N° 014/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Construction des logements administratifs
à l'école primaire d'OBELE »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investisse-

ment exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Construction des logements administratifs à l'école primaire d'OBELE** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction des logements administratifs à l'école primaire d'OBELE** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) Francs CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national d'offres AON
T N°015/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Construction de l'école primaire de
LOUTETE »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Construction de l'école primaire de LOUTETE** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de construction de l'école primaire de LOUTETE** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) Francs CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises.**

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA.**

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert AONO-
T N°016/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Construction de l'école primaire de BALOU
CONSTANT »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction de l'école primaire de BALOU CONSTANT »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction de l'école primaire de BALOU CONSTANT »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces

non remboursable de **deux cent mille (200.000) Francs CFA.**

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'Appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises.**

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA.**

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert AONO
T N° 017/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Construction de l'école primaire de MA-
PEME D'OLLOMBO »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction de l'école primaire de MA-PEME D'OLLOMBO »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction de l'école primaire de MAPEME D'OLLOMBO »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **deux cent mille (200.000) Francs CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et / ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert AONO
T N° 018/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

« Construction du lycée d'enseignement général du village LIBOKA (OYO) »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la **« Construction du lycée d'enseignement général du village LIBOKA (OYO) »** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de construction du lycée d'enseignement général du village LIBOKA (OYO) »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (300.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'Appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert AONO
T N°019/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Réhabilitation de deux bâtiments au lycée de MINDOULOU lot 2 (POOL)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de réhabilitation DE deux bâtiments au lycée de MINDOULOU lot 2 (POOL)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures précises, heure de Brazzaville** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (300.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H précises, heure de Brazzaville**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **d'un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert AONO
T N°020/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **Réhabilitation de deux bâtiments au lycée de MINDOULI lot 2 (POOL)** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de réhabilitation de deux bâtiments au lycée de MINDOULI lot 2 (POOL)** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures précises, heure de Brazzaville** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée

contre un paiement en espèces non remboursable de **cent mille (300.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'Appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H précises, heure de Brazzaville**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **d'un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert AONO
T N°021/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

**« Reconstruction de l'école d'émeraude
(Brazzaville) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **« Travaux de reconstruction de l'école d'émeraude (Brazzaville) »**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) F CFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (IC. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

**Avis d'appel d'offres national ouvert AONO
T N°022/MEPPSA-CAB/CGMP/SP-2026**

« réhabilitation de la salle serveur et des équipements biométriques du MEPPSA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°304 du 17 juin 2026.

2-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu

dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer la « **réhabilitation de la salle serveur et des équipements biométriques du MEPPSA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce projet.

3-Le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les « **Travaux de réhabilitation de la salle serveur et des équipements biométriques du MEPPSA** ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés, bureau du secrétaire permanent, du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, **sise Avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Marchand, du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures locales** et peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de deux **cent mille (200.000) FCFA**.

6-Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (ic. 5.1).et concernent, entre autres, la capacité financière et /ou la régularité du candidat vis-à-vis de l'administration fiscale locale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 06 août 2026 à 12H00 précises, heure de Brazzaville**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats, à l'adresse ci-dessus mentionnée **le 06 août 2026 à 13H00 précises**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un million (1.000.000) Francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Freddy Lézin MAKAYA.-

-----0-----

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME,
DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU
DEVELOPPEMENT, DU PACTE SOCIAL
ET DE L'ECONOMIE INFORMELLE

Avis d'appel d'offres
N°F 001/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026

« L'acquisition du matériel de transport (tricycles motorisés KAVAKI) pour faciliter la commercialisation des produits et services des femmes »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 299 du 08 avril 2026.

2-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle a **obtenu des fonds dans le cadre des dépenses d'investissement de l'Etat exercice 2026** afin de financer l'**acquisition du matériel de transport (tricycles motorisés KAVAKI) pour faciliter la commercialisation des produits et services des femmes** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **AON F001/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026**.

3-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidat(e)s éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : **Lot Unique : l'acquisition du matériel de transport (tricycles motorisés KAVAKI) pour faciliter la commercialisation des produits et services des femmes**.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidat(e)s éligibles tel que défini dans le code des marchés publics.

5-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent consulter et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres auprès du **secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement, du pacte social et de l'économie informelle, du lundi à vendredi de 08 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes à l'adresse suivante : **Avenue**

Charles DE GAULLE, Immeuble MAN' GRITE 1^{er} étage, à côté de l'agence UBA, Marché Plateau ; Centre-ville/Brazzaville République du Congo ; Téléphone (+242) 06 698 70 62/06 641 69 62.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres : la capacité financière, technique et la régularité de la situation du soumissionnaire par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent-cinquante mille (150.000) Francs CFA**.

8-Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies et déposées contre récépissé **au secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard **le 06 août 2026 à 12 heures précises**. Les offres devront porter la mention : Appel d'offres nationale N° **AON 001/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026** adressé à la **personne responsable des marchés publics du ministère**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **trois millions cinq-cents mille (3.500.000) de francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11-L'ouverture des plis s'effectuera **dans la salle de réunions du Cabinet du ministère située à l'adresse mentionnée ci-dessus le 06 août 2026 à 13 heures précises** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui **doivent y être présents**.

Fait à Brazzaville, le 26 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Nadège Prisca Emeline ZOULA IKAMBI.-

**Avis d'appel d'offres
N°002/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026**

« Acquisition des kits de pêche au profit des femmes et des filles mères »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 299 du 08 avril 2026.

2-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle a **obtenu des fonds dans le cadre des dépenses d'investissement de l'Etat exercice 2026**. A cet effet, une partie de ces fonds sera utilisée pour financer le projet : **« Acquisition des kits de pêche »** et servira donc à des paiements au titre du marché **AON F 002/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026**.

3-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidat(e)s éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : **Lot Unique : Acquisition des kits de pêche**

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidat(e)s éligibles tel que défini dans le code des marchés publics.

5-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent consulter et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres auprès du **secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement, du pacte social et de l'économie informelle, du lundi à vendredi de 08 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes à l'adresse suivante : **Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble MAN' GRITE (communément appelé Immeuble Vincent GOMEZ) 1^{er} étage, à côté de l'agence UBA, Marché Plateau ; Centre-ville/Brazzaville République du Congo ; Téléphone (+242) 06 698 70 62/06 641 69 62.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres : la capacité financière, technique et la régularité de la situation du soumissionnaire par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent vingt-cinq mille (125.000) Francs CFA**.

8-Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies et déposées contre récépissé **au secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés Publics au plus tard **le 06 août 2026 à 12 heures précises**. Les offres devront porter la mention : Appel d'offres nationale N° **AON F 002/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026** adressé à la **personne responsable des marchés publics du ministère**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **trois millions**

(3.000.000) de francs CFA.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11-L'ouverture des plis s'effectuera **dans la salle de réunions du Cabinet du ministère située à l'adresse mentionnée ci-dessus le 06 août 2026 à 13 heures précises** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui **doivent y être présents**.

Fait à Brazzaville, le 26 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Nadège Prisca Emeline ZOULA IKAMBI.-

**Avis d'appel d'offres
N° 003/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026**

« Acquisition des kits des équipements ménagers pour l'autonomisation des femmes »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 299 du 08 avril 2026.

2-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle a **obtenu des fonds dans le cadre des dépenses d'investissement de l'Etat exercice 2026**. À cet effet, une partie de ces fonds sera utilisée pour financer le projet : **« acquisition du matériel au profit des acteurs de l'économie informelle »** et servira donc à des paiements au titre du marché **AON f 003/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026**.

3-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidat(e)s éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : **Lot Unique : Acquisition des kits des équipements ménagers pour l'autonomisation des femmes**

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidat(e)s éligibles tel que défini dans le code des marchés publics.

5-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent consulter et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres auprès du **secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement, du pacte social et de l'économie informelle, du lundi à ven-

dredi de 08 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes à l'adresse suivante : **Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble MAN' GRITE (communément appelé Immeuble Vincent GOMEZ) 1^{er} étage, à côté de l'agence UBA, Marché Plateau ; Centre-ville/Brazzaville République du Congo ; Téléphone (+242) 06 698 70 62/06 641 69 62.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres : la capacité financière, technique et la régularité de la situation du soumissionnaire par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent vingt-cinq mille (125.000) Francs CFA**.

8-Les offres doivent être présentées en six (05) exemplaires dont un (01) original et cinq (04) copies et déposées contre récépissé **au secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard **le 06 août 2026 à 12 heures précises**. Les offres devront porter la mention : appel d'offres nationale **N° AON F 004/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026** adressé à la **personne responsable des marchés publics du ministère**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **deux millions cinq-cents mille (2.500.000) de francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11-L'ouverture des plis s'effectuera **dans la salle de réunions du cabinet du ministère située à l'adresse mentionnée ci-dessus le 06 août 2026 à 13 heures précises** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui **doivent y être présents**.

Fait à Brazzaville, le 26 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Nadège Prisca Emeline ZOULA IKAMBI.-

Avis d'appel d'offres
N° 004/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026

« Acquisition du matériel au profit des acteurs de l'économie informelle »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 299 du 08 avril 2026.

2-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle a **obtenu des fonds dans le cadre des dépenses d'investissement de l'Etat exercice 2026**. A cet effet, une partie de ces fonds sera utilisée pour financer le projet : **« Acquisition du matériel au profit des acteurs de l'économie informelle »** et servira donc à des paiements au titre du marché **AON F 004/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026**.

3-Le ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidat(e)s éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : **Lot Unique : Acquisition du matériel au profit des acteurs de l'économie informelle**

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidat(e)s éligibles tel que défini dans le code des marchés publics.

5-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent consulter et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres auprès du **secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement, du pacte social et de l'économie informelle, du lundi à vendredi de 08 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes à l'adresse suivante : **Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble MAN' GRITE (communément appelé Immeuble Vincent GOMEZ) 1^{er} étage, à côté de l'agence UBA, Marché Plateau ; Centre-ville/Brazzaville République du Congo ; Téléphone (+242) 06 698 70 62/06 641 69 62.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres : la capacité financière, technique et la régularité de la situation du soumissionnaire par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non rem-

boursable de **deux cent mille (200.000) Francs CFA**.

8-Les offres doivent être présentées en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et déposées contre récépissé **au secrétariat permanent** de la cellule de gestion des marchés publics **au plus tard le 06 août 2026 à 12 heures précises**. Les offres devront porter la mention : Appel d'offres nationale **N° AON F 004/MPFIFDPSEI/CAB/CGMP/2026** adressé à la **personne responsable des marchés publics du ministère**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **trois millions (3.000.000) de francs CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11-L'ouverture des plis s'effectuera **dans la salle de réunions du cabinet du ministère située à l'adresse mentionnée ci-dessus le 06 août 2026 à 13 heures précises** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui **doivent y être présents**

Fait à Brazzaville, le 26 juin 2026

La personne responsable des marchés publics,

Nadège Prisca Emeline ZOULA IKAMBI.-

-----0-----

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER

Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

Bulletin d'abonnement à retourner, accompagné de votre règlement à l'ARMP,

25^{ème} étage Immeuble Tour Nabemba

Tel. : (242) 06 975 81 96 Brazzaville, République du Congo

contact@armp.cg

Nom(s) : Prénom(s) :

Société ou Organisme :

Adresse :

Tél. : E-mail :

1. 12 mois, 52 numéros : 62.400 francs CFA au lieu de 78.000 francs CFA ☐
2. 6 mois, 26 numéros : 32.000 francs CFA au lieu de 39.000 francs CFA ☐
3. 3 mois, 13 numéros : 15.600 francs CFA au lieu de 19.500 francs CFA ☐

Imprimé dans les ateliers

de l'imprimerie nationale du Congo

B.P.: 68 Brazzaville